



## Formation PSE2 (premiers secours en équipe de niveau 2)

Pour information cette formation est éligible au CPF : **enregistré au répertoire spécifique PSE2 RS5720 - Premiers secours en équipe de niveau 2, Active Ministère de l'Intérieur, fin d'enregistrement 31/12/2026**

**Public visé :** à partir de 16 ans et titulaire du PSE1 à jour de formation continue (munie d'une autorisation parentale pour les mineurs). La formation est accessible aux personnes handicapées ou en situation de handicap (information à transmettre dès la prise de contact).

**Prérequis :** PSE1 et renseignements pratiques

**Durée :** 28 heures de face à face pédagogique et en présentiel

**Participants :** 6 à 18 stagiaires

**Objectifs de la formation :** L'unité d'enseignement « Prévention et Secours en Equipe de niveau 2 » a pour objectif de faire acquérir, à l'apprenant, les capacités nécessaires afin de porter secours sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics concernés.

**Contenu :** Conforme au référentiel national de compétence de sécurité civile relatif à l'enseignement « Premiers Secours en Equipe de niveau 2 » en vigueur. Les thèmes abordés sur Adulte, enfant et nourrisson, avec ou sans matériel de 1<sup>ers</sup> secours, sont :

- Protection et sécurité
- Les atteintes circonstanciées
- Les bilans
- Les Traumatismes
- Les Souffrances psychiques et comportements inhabituel
- Relevage et Brancardage



## Modalités pratiques et logistiques :

- Accueil
  - Aux dates que vous souhaitez dans nos locaux
  - Aux dates que vous souhaitez dans vos locaux, (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques)
- Déroulement de la formation
  - Selon nos horaires 8h30 à 12h00 et 13H00 à 16H30 (en 4 journées)
  - Selon vos souhaits d'horaires à convenir avant le début de la formation
- Restauration
  - A la charge du stagiaire
- Matériel
  - L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation

## Délais d'accès à la formation :

- Variable en fonction des disponibilités des salles et des formateurs. Voir les formations proposées ou prendre contact avec nous.
- Selon les dates souhaitez par le demandeur d'un groupe de stagiaires
- En prenant contact au 06 72 08 86 30 ou par mail à [secretariatudsp58@gmail.com](mailto:secretariatudsp58@gmail.com)

## Méthodes mobilisées

**Activités de découverte :** Etude de cas, exposé interactif, remue-méninges, discussion dirigée, démonstration en temps réel.

**Activités d'apprentissage :** Exposé (interactif, magistral...), démonstration pratique, apprentissage du geste, apprentissage technique miroir, mise en situation.

**Activités d'application :** Mise en situation, cas concret, activité applicative accompagnée, QROC, QCM.

**Matériel :** Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), véhicule premiers secours à personnes et salle spacieuse, chaises...

**Intervenant :** formateurs aux premiers secours (PAE FPSE) à jour de leur formation continue.



## Modalités d'évaluation

L'évaluation de la technicité, de la mise en œuvre des procédures et des savoirs des participants est réalisée au cours de la formation par les formateurs par diverses méthodes et techniques pédagogiques : QCM, mises en situations etc...

Le stagiaire doit valider 7 compétences distinctes durant la formation.

Afin de garantir une progression pédagogique constante, l'emploi de fiches individuelles de formation et d'une fiche de suivi individuelle est utilisée par l'équipe d'encadrement.

Chaque apprenant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et parfois sur celle des autres stagiaires, facilitant ainsi les apprentissages.

Chaque stagiaire ayant réussi reçoit un certificat de compétences PSE2

## Equivalences/Passerelles :

Le PSE niveau 2 permet de valider une partie de « l'Equipier SUAP » dans le monde des sapeurs-pompiers

## Suite de parcours :

Le détenteur du certificat PSE2 doit suivre une formation continue annuelle et obligatoire pour permettre de maintenir sa validité.

## Débouchés :

Il permet l'accès aux formations pour des emplois de type « pisteurs secouristes », « surveillants de baignades » entre autres.

Il est le 1<sup>er</sup> échelon des secours professionnels et permet de tenir des emplois d'équipiers au sein d'une équipe constituée ou au sein d'un binôme de secours dans diverses associations agréées de sécurité civile (UDSP58, Croix rouge, Protection civile, Sauvetage etc...)

## Taux de réussite à la formation PSE2

Le taux de réussite 2023 est de 100% (1 session réalisée pour 11 stagiaires)

Le taux de réussite 2024 est de 100% (2 sessions réalisées pour 17 stagiaires)

## Taux de satisfaction à la formation PSE2

Le taux de satisfaction client 2023 est de 100%

Le taux de satisfaction client 2024 est de 89,9%